

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE COORDINATION DES BASES D'OCCUPATION DU SOL

Ordre du jour

- Accueil
- Évolutions du dispositif de mesure de la consommation d'ENAF (DGALN, CEREAMA, IGN)
- Tests de production d'OCS-GE à partir d'images pléiades (DGALN, IGN).
- Point sur les actualités d'OPenIG
- Points divers

Liste des participants

Voir annexe

Les documents associés et présentations sont disponibles sur la page du comité :

<https://cnig.gouv.fr/comite-de-coordination-des-bases-d-occupation-du-a25934.html>

Principales conclusions

La réunion du comité de coordination des bases d'occupation du sol s'est tenue le 3 septembre 2026 de 14h à 18h en visioconférence. Cette réunion, la première depuis deux ans, a permis de faire un point sur les évolutions des dispositifs nationaux et régionaux de mesure de l'occupation du sol, notamment dans le cadre du suivi de l'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF). Les échanges ont également porté sur les perspectives d'amélioration des outils existants et sur l'organisation future du comité.

Les documents associés et présentations sont disponibles sur la page dédiée du CNIG.

Principales conclusions

1. Évolution des dispositifs de mesure de l'occupation du sol et de l'artificialisation

Production des couches ENAF et occupation du sol à grande échelle (OCS-GE) par l'IGN

L'IGN a présenté les avancées concernant la production des couches d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), calculées à partir des données d'occupation du sol à grande échelle (OCS-GE). Ces couches, millésimées tous les trois ans, seront disponibles en téléchargement et en visualisation sur *carte.gouv.fr* pour les deux premiers millésimes (2018-2020 et 2021-2023) d'ici fin septembre 2026. Le troisième millésime (2024-2026) est en cours de production et suivra le rythme de mise à jour de l'OCS-GE.

Ces données, bien que compatibles avec l'OCS-GE, ne mesurent pas les flux de consommation d'espace mais fournissent une photographie des stocks à un instant donné. Un avertissement clair sera apposé pour éviter toute confusion avec les données de consommation issues des fichiers fonciers, qui restent la référence pour le suivi réglementaire de l'artificialisation (dispositif ZAN). La DGALN a insisté sur le fait que ces couches répondent à une demande ancienne des utilisateurs pour disposer d'une vision statique des espaces urbanisés et des ENAF, sans se substituer aux outils existants de mesure des flux.

Utilisation des images satellites Pleiades Neo pour l'OCS-GE

Une expérimentation a été menée en 2026 pour évaluer la faisabilité de produire l'OCS-GE à partir d'images satellites Pleiades Neo, en complément ou en remplacement des prises de vue aériennes. Cette approche, testée sur le département des Hautes-Alpes (05), a montré des résultats encourageants, avec une qualité homogène pour les zones urbaines et artificialisées, mais une légère baisse de précision pour les espaces arborés. Les principaux défis identifiés concernent la gestion des zones nuageuses, plus fréquentes sur les images satellites, qui nécessiteront l'utilisation de sources complémentaires (comme les séries temporelles Sentinel).

Un projet pilote est en cours en région Sud, où trois départements seront couverts par des images Pleiades Neo pour le millésime 3 (2026), les trois autres l'étant par des prises de vue aériennes. La production débutera au premier semestre 2027, avec une livraison prévue au second semestre. Cette hybridation des sources (aérien/satellite) pourrait être étendue à d'autres régions pour les millésimes suivants, sous réserve de financements locaux et d'une validation de la qualité des résultats.

Améliorations du dispositif national de mesure de la consommation des ENAF (Cerema/DGLN)

Le Cerema et la DGALN ont présenté les évolutions du dispositif national de mesure de la consommation des ENAF, basé sur les fichiers fonciers. Parmi les principales avancées :

- Diffusion des données parcellaires : depuis juillet 2026, les ayants droit des fichiers fonciers peuvent accéder, via le portail *DataFoncier*, à des données de consommation des ENAF à l'échelle parcellaire, en complément des données communales et carroyées (1 km²) déjà disponibles en open data. Ces données sont accompagnées d'un indice de confirmation (de 50 % à 99 %), calculé à partir de croisements avec d'autres sources (apparition de locaux, autorisations d'urbanisme, évolution du parcellaire, etc.). Cet indice vise à qualifier la fiabilité du signal fiscal, sans pour autant garantir l'exactitude de chaque cas individuel.
- Renforcement des contrôles qualité : des traitements automatisés post-production ont été mis en place pour corriger les biais identifiés, tels que les micro-consommations isolées (< 50 m²), les parcelles toujours déclarées à la PAC malgré un signal de consommation, ou les consommations avérées mais datées de manière erronée. Ces ajustements ont conduit à un retraitement des données depuis 2011, avec un impact mineur à l'échelle nationale (93 % des communes peu ou pas affectées) mais potentiellement plus visible localement.
- Intégration des exemptions : les parcs et jardins publics, les installations photovoltaïques au sol, et les éoliennes (via la BD Topo) sont désormais systématiquement neutralisés dans le calcul de la consommation. Pour les projets d'envergure nationale (PEN), une réflexion est en cours avec la DGALN pour intégrer leurs périmètres, bien que leur géolocalisation précise reste un défi (notamment pour les fuseaux d'infrastructures).

Un webinaire est prévu le 15 octobre 2026 pour détailler ces évolutions et répondre aux questions des utilisateurs.

Sécurité des données et incident sur le portail *DataFoncier*

Une faille de sécurité survenue le 25 août 2026 sur le service *Zéro Logement Vacant* (ZLV), exploitant des données similaires à *DataFoncier*, a conduit à une suspension préventive des accès à ce dernier. Bien qu'aucune intrusion n'ait été détectée sur *DataFoncier*, les mesures de sécurité ont été renforcées, et une réouverture progressive est envisagée après audit. Les utilisateurs devront renouveler leurs identifiants. Une communication officielle de la DGALN sera diffusée pour préciser les modalités de rétablissement.

2. Initiatives régionales : l'exemple de l'Occitanie

La visionneuse des OCS régionales et locales

OpenIG a présenté la *visionneuse des bases d'occupation du sol*, outil permettant de consulter les métadonnées des OCS disponibles à l'échelle régionale et infrarégionale. Cet outil, initialement hébergé par OpenIG, recense les caractéristiques techniques (millésimes, résolution, nomenclature, sources) et les liens vers les données et visionneuses associées. Bien que son transfert vers une instance nationale ait été envisagé, des contraintes techniques ont conduit à son maintien par OpenIG, avec une mise à jour annuelle basée sur les retours des référents régionaux.

Un groupe de travail avait été constitué en 2023 pour étendre cet outil aux OCS locales, mais la charge de travail et la diversité des données ont rendu ce projet complexe. La pérennisation de la visionneuse régionale reste une priorité, tandis que la question d'un recensement national des OCS locales devra être réexaminée en fonction des ressources disponibles.

L'OCS interdépartementale (OCSID) en Occitanie

OpenIG a détaillé la production de l'OCSID, une déclinaison régionale de l'OCS-GE adaptée aux spécificités des sols occitans. Cette base, couvrant initialement l'Aude et les Pyrénées-Orientales (10 400 km²), repose sur une nomenclature enrichie (37 postes en couverture et 36 en usage, contre 14 et 20 pour l'OCS-GE) tout en conservant une compatibilité totale avec le référentiel national. Les géométries de l'OCS-GE ne sont pas modifiées ; seuls les attributs sont affinés pour refléter les particularités locales (ex. : végétation sclérophylle, vignes, zones incendies).

Le coût initial de production (370 000 €) a été mutualisé entre l'État, la région Occitanie, et les collectivités locales, avec un financement à 50 % par le FEDER. Une mise à jour est prévue pour le millésime 2024, avec un coût estimé trois fois inférieur. OpenIG cherche désormais à étendre cette démarche à d'autres départements de la région, sous réserve de financements complémentaires.

Projets innovants : Gaia Predict et LandShift

- Gaia Predict (anciennement PEP-Bioccia) est un projet porté par la région Occitanie, en partenariat avec le CNRS, l'INRAE, OpenIG et le bureau d'études Terroiko . Financé par le Fonds Vert et l'appel à projets « Démonstrateurs d'IA pour la transition écologique », il vise notamment à produire une cartographie annuelle des milieux naturels (jusqu'à 400 classes) à haute résolution (10 m) pour l'ensemble de la région, en s'appuyant sur l'imagerie satellitaire et l'IA. Les données, compatibles avec le standard européen EUNIS, devraient être disponibles en 2027. Le deuxième objectif de ce projet est la réalisation de carte de prédiction des espèces. Les résultats pourront inspirer d'autres territoires, sous réserve d'adaptations méthodologiques (notamment pour la nomenclature des milieux).

- LandShift est un projet européen (Horizon Europe) associant 26 partenaires, dont trois français (Terranis, Gisaia, OpenIG). Il combine imagerie satellitaire, mesures de terrain et IA pour modéliser des scénarios de transition écologique à l'horizon 2050. L'Occitanie est l'une des cinq régions pilotes en Europe, avec des focus sur l'évolution des politiques publiques agricoles (vigne, pastoralisme, reconversion des friches, ceintures agricoles périurbaines) et la gestion des risques (incendies, inondations).

3. Points divers et perspectives

Articulation entre les dispositifs nationaux et locaux

Les échanges ont souligné la nécessité de clarifier les complémentarités entre les outils nationaux (OCS-GE, fichiers fonciers) et les initiatives locales (OCS régionales, MOS). Plusieurs enjeux ont été identifiés :

- Éviter les confusions entre les données de stock (ENAF via OCS-GE) et de flux (consommation via fichiers fonciers), notamment pour les collectivités engagées dans des démarches ZAN.
- Harmoniser les nomenclatures : la demande a été faite d'une matrice de passage détaillée entre les 10 classes du décret ZAN et les postes de l'OCS-GE, afin de faciliter les diagnostics territoriaux (SCoT, PLUi). La DGALN va étudier cette piste, tout en rappelant que les 10 classes ont avant tout une vocation pédagogique, et que la matrice de passage pour le calcul des surfaces artificialisées est déjà disponible en ligne sur le site de l'observatoire de l'artificialisation des sols : <https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/>.
- Intégrer les projets d'envergure nationale et européenne (PENE) : la DGALN travaille à une solution pour prendre en compte ces projets dans le calcul de la consommation, malgré l'imprécision de leurs périmètres (fuseaux). Une mise à jour de l'arrêté définissant les PENE est prévue au premier trimestre 2027.

Suite du comité de coordination

Après deux ans d'inactivité, les participants ont exprimé leur souhait de pérenniser les échanges, avec une fréquence annuelle ou semestrielle. Deux volontaires se sont proposés pour co-animer le comité :

- Laurie Gobled (Institut Paris Région),
- Julien Dario (Région Sud), avec l'appui de Claire Ajouc.

Un mandat actualisé sera rédigé pour préciser les objectifs du comité, centrés sur :

1. Le partage d'informations entre acteurs nationaux et régionaux,
2. La veille sur les évolutions méthodologiques (OCS-GE, fichiers fonciers, exemptions),
3. La promotion des bonnes pratiques (webinaires, retours d'expérience).

Une prochaine réunion sera organisée début 2027, les points à l'ordre du jour pourraient être :

- Une présentation des travaux menés en Nouvelle-Aquitaine (OCS régionale, articulation avec le SRADET),

- Un point sur l'étude visant l'intégration de l'OCS locale compatible OCSGE, OCSID d'OPEN IG dans les outils nationaux (ex. : MondiaG'Artif),
- Les retours d'expérience sur l'utilisation des données parcellaires (DataFoncier).

Prochaines réunions

Réunion suivante : **à fixer début 2027** (de préférence à 13h00, horaire facilitant la participation des territoires d'outre-mer)

ANNEXE : Liste des participants réunion du 8 juillet 2024

AUDIAR	Emmanuel	BOURIAU
CEREMA	Arnaud	CEYTE
DREAL Grand-Est	Xavier	CHEIPPE
Région Nouvelle Aquitaine	Morgane	COÏC
IGN	Adeline	COUPE
Région Sud	Julien	DARIO
GIP ATGerl	Lucie	DENAT
AUDIAR	Julien	DENIEL
DRIEAT	Vincent	DEROCHE
CEREMA	Magali	DI SALVO
Région Normandie	Jérémy	FLEURISSON
OPenIG	Anne	FROMAGE-MARIETTE
DREAL Pays-de-la-Loire	Christine	GALLAIS-JOUADET
Institut Paris Région	Laurie	GOBLED
	Mathilde	GOUGEON
CNIG	Pierre	LAULIER
OpenIG	Ruth	LAVIE
DGALN	Pascal	LORY
Institut Paris Région	Michel	MEDIC
GIP ATGERI	Thomas	PETILLON
DREAL Hauts-de-France	Cécile	RANDRIA

Géo2France	Nicolas	ROCHARD
EPF Normandie	Emma	ROSSIGNOL
IGN	Thierry	SAFFROY
Région Grand-Est	Marie-Christine	SCHOTT
Institut Paris Région	Indira	SIVASOUBRAMANIA
Région Occitanie	Marie	SORET
OPenIG	Florent	SOURISSEAU
DGALN	Annelaure	WITTMANN